

DEMANDE DE CAPITAL DÉCÈS

(Invalide non salarié d'un organisme de Sécurité sociale ou assimilé)

Le demandeur complète les rubriques 1-2-3, joint les pièces justificatives listées à la rubrique 4 et adresse l'imprimé à la CAPSSA.

1. SITUATION DU PARTICIPANT DÉCÉDÉ

N° d'immatriculation à la Sécurité sociale:

Nom Nom de naissance
Prénom(s) Né(e) le Lieu de naissance

État civil

célibataire marié(e) veuf(ve)
divorcé(e) séparé(e) pacsé(e) vie maritale

Date du décès

Enfant(s) à la charge du défunt au jour du décès:

Nom	Prénom(s)	Né(e) le	Situation
.....
.....
.....

2. SITUATION DU DEMANDEUR

Qualité du demandeur
Nom Prénom(s)
Né(e) le Lieu de naissance

Adresse

Code Postal Ville Pays

Téléphone Courriel@.....

Si la demande est formulée pour le compte d'un orphelin mineur ou d'un majeur protégé:

Nom de l'administrateur, du tuteur ou du curateur
Prénom(s) Né(e) le

Adresse

Code Postal Ville Pays



3. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e)
déclare avoir pris connaissance des textes régissant les garanties décès.

Je certifie l'exactitude des renseignements figurant aux rubriques 1 et 2 du présent imprimé.

Je consens à l'utilisation de mes données personnelles collectées par ce formulaire. J'ai pris connaissance de mes droits et des conditions dans lesquelles mes données personnelles seront utilisées dans le cadre de la gestion des prestations du contrat collectif de la CAPSSA à la rubrique du site www.capssa.fr « Mentions Légales ». Il est possible d'écrire, pour l'exercice d'un droit ou pour toute demande d'information sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, à CAPSSA DGD 2 ter Boulevard Saint-Martin, 75010 PARIS en justifiant de votre identité

Fait à, le **Signature du demandeur**
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

4. PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR PAR LE DEMANDEUR

- Acte ou bulletin de décès du participant ;
- Pièce d'identité du demandeur **(au choix)** :
 - › photocopie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité ;
 - › photocopie du passeport en cours de validité.
- Photocopie du livret de famille, attestation d'engagement dans les liens du PACS ou certificat de vie commune ou de concubinage, si la demande est formulée respectivement pour le compte du conjoint, du pacsé ou du concubin ;
- Photocopie du livret de famille si la demande est formulée pour le compte d'un enfant mineur ;
- Photocopie du jugement de curatelle ou de tutelle si la demande est formulée pour le compte d'un majeur protégé ou d'un mineur qui n'est pas représenté par son parent survivant ;
- Relevé d'identité bancaire, postal ou de caisse d'épargne (le capital est payable au compte personnel du bénéficiaire ou au compte joint. S'il s'agit d'un enfant mineur ou d'un majeur protégé, le capital est payable au compte de l'administrateur, du tuteur ou du curateur).

